



# STATISTIQUES ET INDICATEURS

## LES LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES PAYS DE LA LOIRE

### SITUATION AU 31/10/2017



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

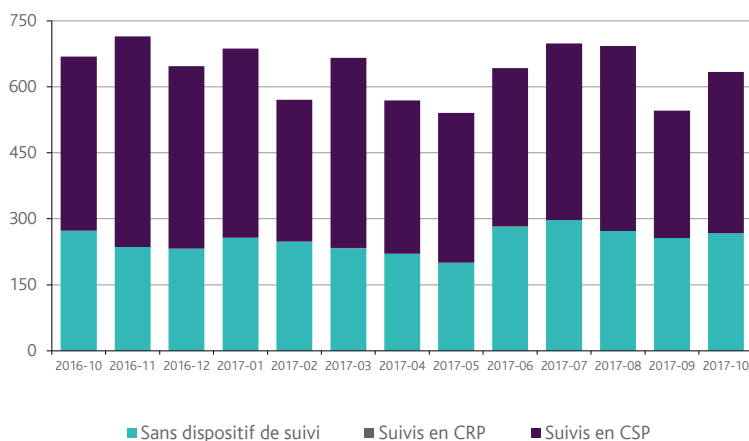
#### LES LICENCIÉS ÉCONOMIQUES AU COURS DU MOIS

En octobre 2017, **634** demandeurs d'emploi ont été inscrits pour motif licenciement économique. Ce nombre est en diminution de **5,2%** par rapport à octobre 2016. Les licenciés avec dispositif représentent **57,9%** de l'ensemble et affichent une baisse de **7,6%**. En tendance (moyenne mobile sur 3 mois), le nombre de licenciés économiques affiche une baisse significative depuis août 2015 (**624** licenciements en octobre 2017). En un an, **7 611** personnes ont été inscrites pour ce motif, en région des Pays de la Loire (soit une baisse de **18,5%**).

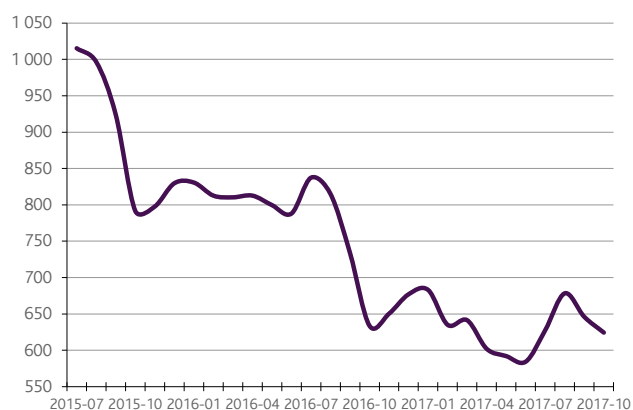
#### SOMMAIRE

- 1** Les licenciés économiques
- 2-3** Leurs caractéristiques socio démographiques
- 4** La DEFM avec dispositif
- 5-6** Le suivi des dispositifs

#### LES INSCRIPTIONS SUITE A LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE



#### MOYENNE MOBILE SUR TROIS MOIS



— Total des licenciements (avec et sans suivis)

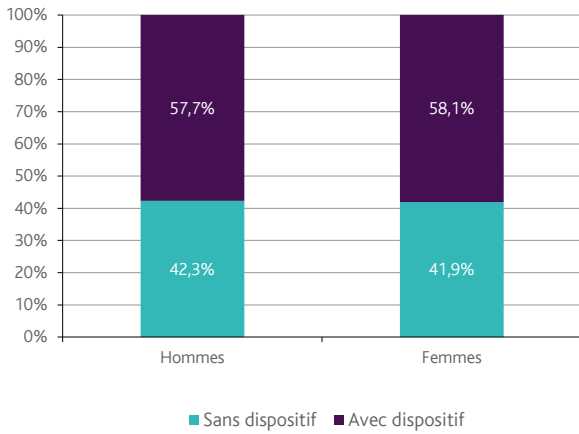
		Licenciés économiques	dont sans dispositif de suivi	%	dont avec dispositif de suivi	%	dont CRP	dont CTP	dont CSP
Valeur mensuelle	oct-17	634	267	42,1%	367	57,9%			367
	oct-16	669	272	40,7%	397	59,3%	NC	NC	396
	Evolution	-5,2%	-1,8%		-7,6%				-7,3%
Cumul sur 3 mois	oct-17	1 873	795	42,4%	1 078	57,6%			1 078
	oct-16	1 901	854	44,9%	1 047	55,1%	NC	NC	1 046
	Evolution	-1,5%	-6,9%		3,0%				3,1%
Cumul sur 12 mois	oct-17	7 611	3 001	39,4%	4 610	60,6%	NC	NC	4 608
	oct-16	9 343	3 324	35,6%	6 019	64,4%	NC	NC	6 017
	Evolution	-18,5%	-9,7%		-23,4%				-23,4%

Source Persee

**Information méthodologique :** Sont comptabilisés comme licenciés économiques au cours du mois, les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 4, motif CRP (20), CTP (31), ou CSP (34), ainsi que les personnes inscrites en catégorie 1, 2 ou 3 pour motif licenciement

# LES CARACTÉRISTIQUES SOCIO DÉMOGRAPHIQUES DES LICENCIÉS ÉCONOMIQUES

## RÉPARTITION PAR SEXE



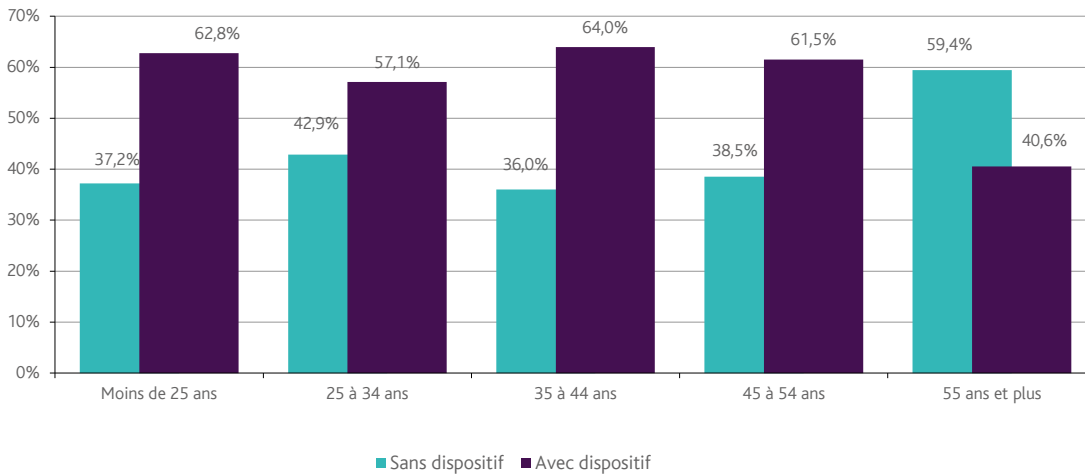
En octobre 2017, la proportion des femmes licenciées économiques avec un dispositif (**58,1%**) est plus importante que celle des hommes (**57,7%**).

Exceptée la tranche d'âge de 55 ans et plus (**40,6%**), les autres tranches d'âge ont adhéré majoritairement à un dispositif (de **57,1%** à **64%**).

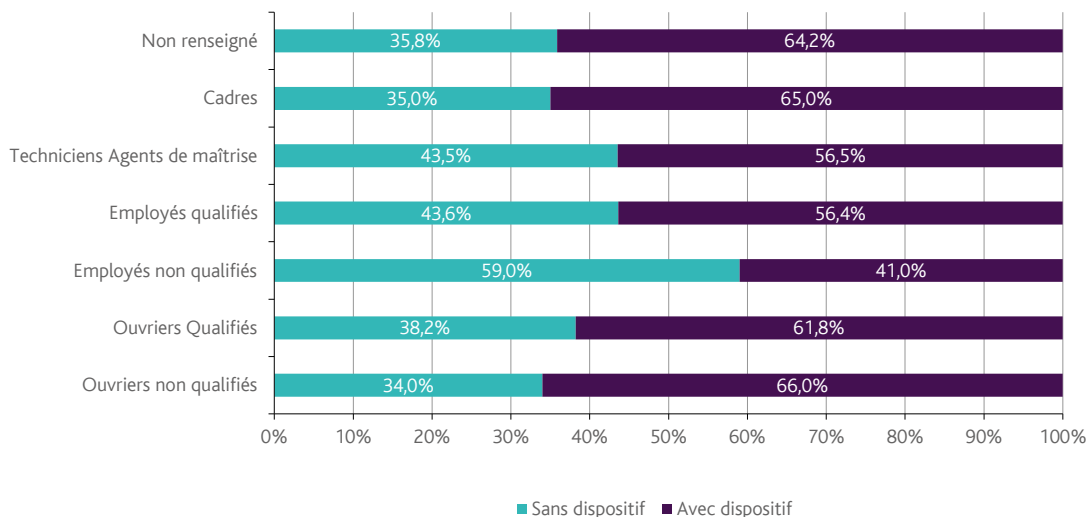
La tranche d'âge de 35 à 44 ans affiche le taux d'adhésion le plus élevé.

La proportion de personnes suivies par un dispositif est plus importante chez les ouvriers non qualifiés (**66%**) et chez les cadres (**65%**). Viennent ensuite les ouvriers qualifiés avec **61,8%**. La proportion la plus faible des licenciés suivis par un dispositif est enregistrée du côté des employés non qualifiés (**41%**).

## RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



## RÉPARTITION PAR QUALIFICATION



Source Persee

## RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



## RÉPARTITION PAR MÉTIER (15 PREMIERS)

Code Rome	licenciés économiques	dont sans dispositif	dont avec dispositif
D1106 Vente en alimentation	19	5	14
M1203 Comptabilité	18	8	10
H2102 Conduite d'équipement de production alimentaire	16	NC	NC
D1401 Assistanat commercial	15	NC	NC
K1303 Assistance auprès d'enfants	14	NC	NC
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	11	NC	NC
D1301 Management de magasin de détail	10	NC	NC
M1607 Secrétariat	10	NC	NC
F1608 Pose de revêtements rigides	9	NC	NC
G1602 Personnel de cuisine	9	NC	NC
K2204 Nettoyage de locaux	9	NC	NC
D1402 Relation commerciale grands comptes et entreprises	8	NC	NC
F1606 Peinture en bâtiment	8	NC	NC
G1803 Service en restauration	8	NC	NC
H1206 Management et ingénierie études, recherche et développement industriel	8	NC	NC

N.C. : données non communiquées en raison du secret statistique (données < à 5).

En octobre 2017, les licenciés économiques se trouvent dans trois domaines d'activité principaux :

- " Commerce, vente et grande distribution " avec les métiers " Vente en alimentation ", " Assistanat commercial " et " Vente en habillement et accessoires de la personne " ;
- " Support à l'entreprise " avec les métiers " Comptabilité " et " Secrétariat " ;
- " Industrie " avec les métiers " Conduite d'équipements de production alimentaire " et " Management et ingénierie études, recherche et développement industriel ".

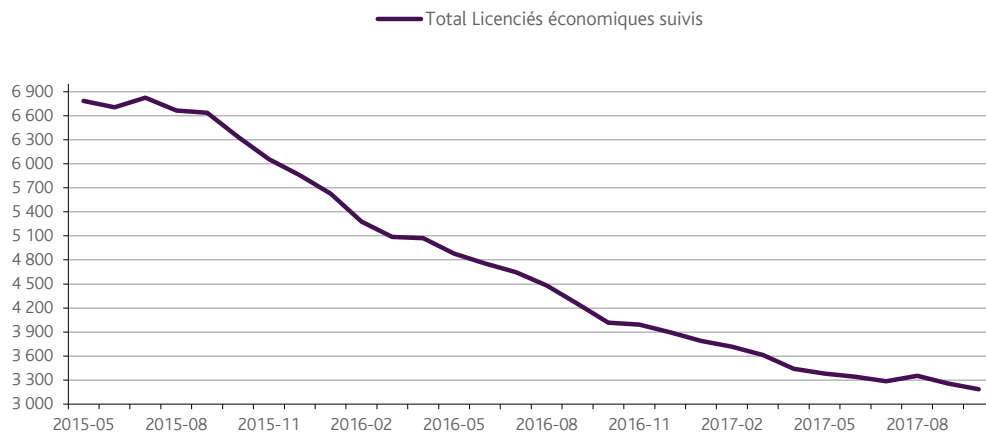
## RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENT

Département	Licenciés économiques oct-17	Evolution / oct-16	dont sans dispositif	Poids	dont avec dispositif	Poids
44 Loire Atlantique	261	0,8%	107	41,0%	154	59,0%
49 Maine et Loire	130	-12,8%	59	45,4%	71	54,6%
53 Mayenne	48	-26,2%	22	45,8%	26	54,2%
72 Sarthe	104	4,0%	43	41,3%	61	58,7%
85 Vendée	91	-5,2%	36	39,6%	55	60,4%
<b>Pays de la Loire</b>	<b>634</b>	<b>-5,2%</b>	<b>267</b>	<b>42,1%</b>	<b>367</b>	<b>57,9%</b>

Source Persee

## LA DEMANDE D'EMPLOI FIN DE MOIS AVEC DISPOSITIFS DE SUIVI (Cat. D)

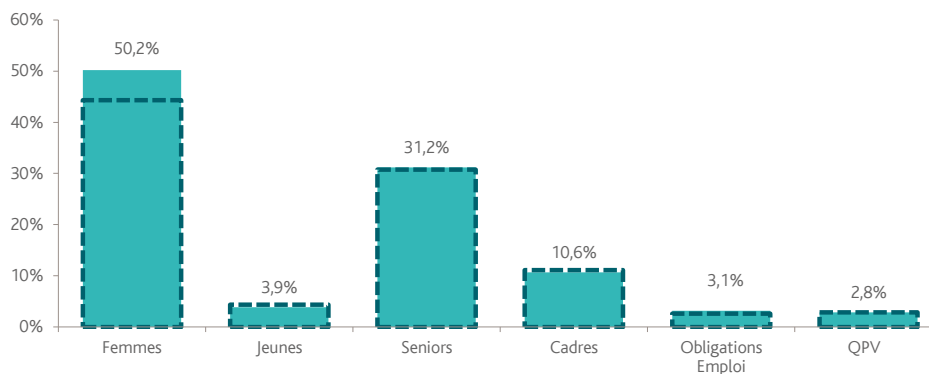
### ÉVOLUTION DES DEFM



	oct-15	oct-16		oct-17	
	DEFM	DEFM	Evolution annuelle	DEFM	Evolution annuelle
Licenciés économiques suivis	6 337	4 018	-36,6%	3 184	-20,8%
dont CRP	NC	NC		NC	
dont CTP	NC	NC		NC	
dont CSP	6 336	4 017	-36,6%	3 185	-20,7%

### RÉPARTITION PAR PUBLIC

	oct-16		oct-17		
	DEFM	Poids	DEFM	Poids	Evolution annuelle
Femmes	1 781	44,3%	1 598	50,2%	-10,3%
Moins de 25 ans	176	4,4%	123	3,9%	-30,1%
50 ans et plus	1 235	30,7%	993	31,2%	-19,6%
Cadres	447	11,1%	339	10,6%	-24,2%
Obligations d'emploi	105	2,6%	100	3,1%	-4,8%
Quartiers Prioritaires de la Ville	114	2,8%	90	2,8%	-21,1%



■ Poids Année en cours ■ Poids Année\_1

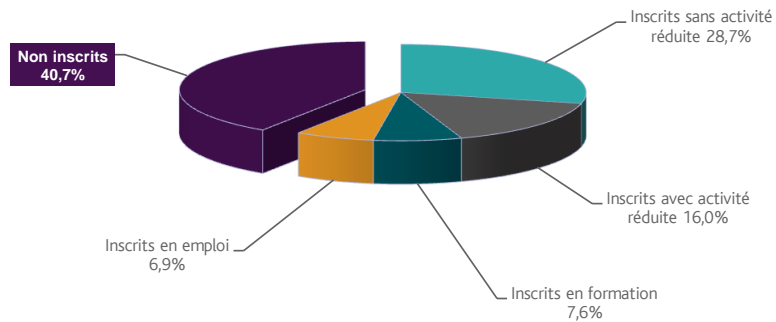
## SITUATION A L'ISSUE DES DISPOSITIFS

En octobre 2017, **40,7%** des adhérents de la cohorte de septembre 2016 ne sont plus inscrits. Cette proportion passe à **46,6%** pour la population masculine et **77,8%** pour les demandeurs âgés de moins de 25 ans.

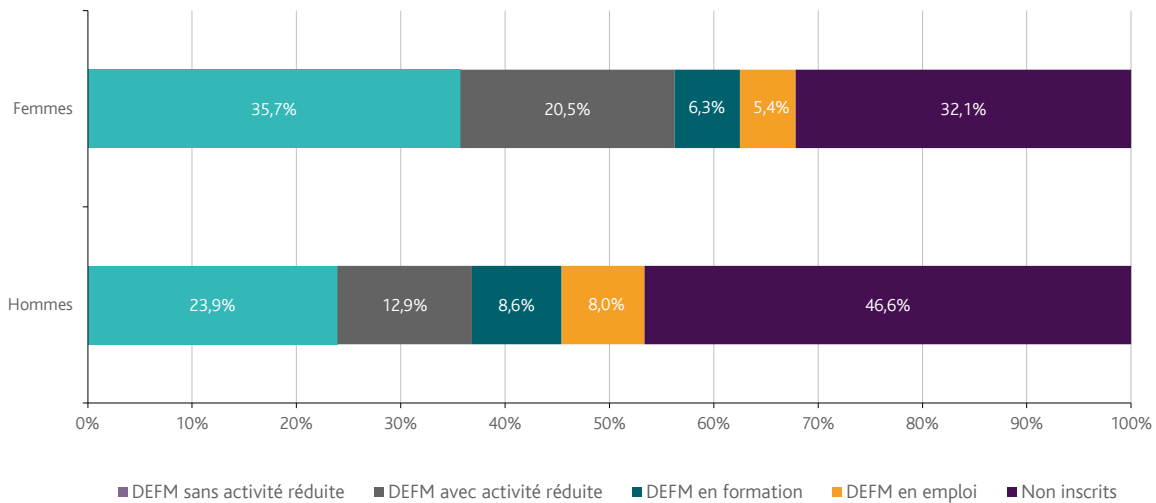
**28,7%** des adhérents de septembre 2016 sont demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, un an après leur entrée dans le dispositif et **16%** sont demandeurs d'emploi inscrits en activité réduite en catégorie B et C.

En additionnant les personnes non inscrites, les personnes inscrites en emploi et celles inscrites avec activité réduite, la proportion de personnes en accès à l'emploi à l'issue du dispositif se chiffre à **63,6%**.

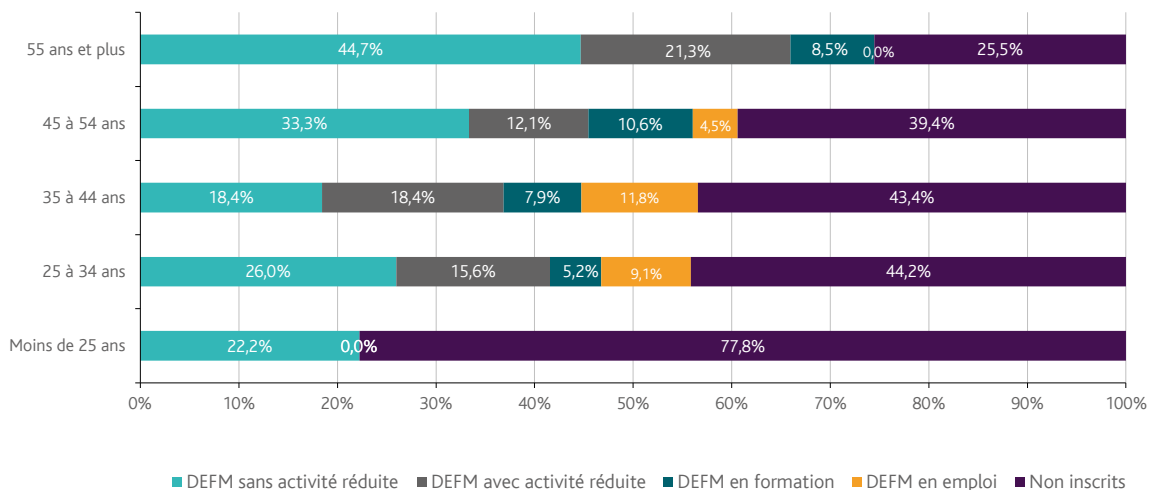
### SUIVI DE LA COHORTE DE SEPTEMBRE 2016 - 282



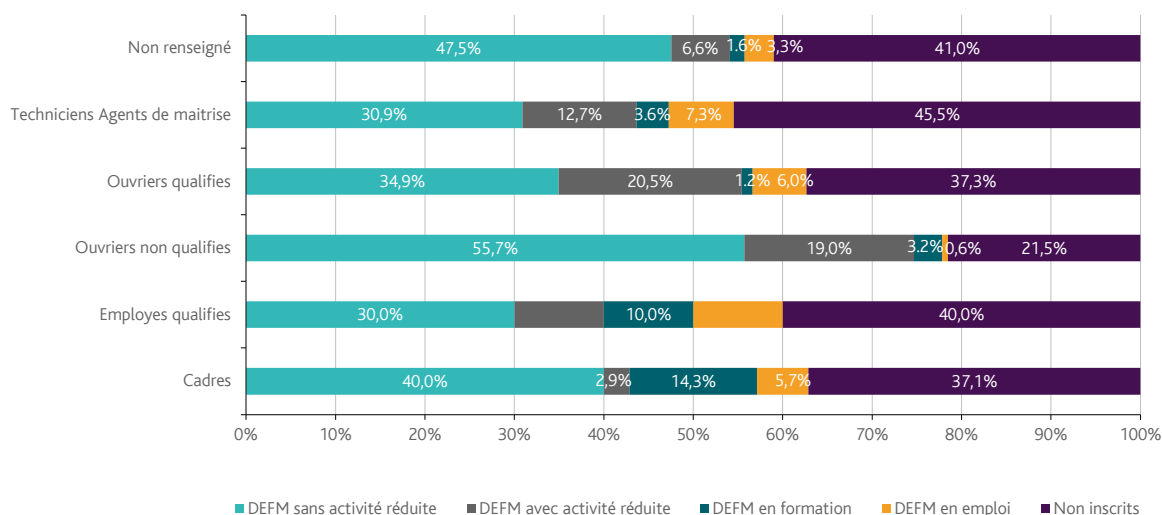
### RÉPARTITION PAR SEXE



### RÉPARTITION PAR TRANCHE D'ÂGE



La proportion des adhérents de la cohorte qui ne sont plus inscrits est plus importante chez les techniciens agents de maîtrise et les employés qualifiés (45,5% et 40%).



Source Persee

#### Dispositif de la Convention de Reclassement Personnalisé (CRP) :

Le salarié bénéficiant d'une CRP perçoit une allocation spécifique (ASR) : pendant les 12 premiers mois, l'allocation correspond à 80 % du salaire de référence. Les salariés qui ont moins de 2 ans d'ancienneté peuvent bénéficier du dispositif de reclassement, mais avec une indemnisation moindre (l'ASRr). La convention du 19 février 2009 relative à la CRP est entrée en application le 1er avril 2009 jusqu'au 31 août 2011.

#### Dispositif du Contrat de Transition Professionnelle (CTP) :

Mis en place à titre expérimental dans certains bassins d'emplois, le CTP s'adresse aux salariés dont le licenciement économique est envisagé dans une entreprise non soumise à l'obligation de proposer un congé de reclassement. Pendant la durée de ce contrat (maximum 12 mois), et en dehors des périodes durant lesquelles il exerce une activité rémunérée, le titulaire du CTP perçoit une « allocation de transition professionnelle » égale à 80 % du salaire brut moyen perçu au cours des 12 mois précédant la conclusion du CTP. Ce dispositif prend fin au 31 août 2011.

#### Dispositif du Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) :

Le dispositif du contrat de Sécurisation Professionnelle s'applique aux procédures de licenciement économique engagées à compter du 1er septembre 2011. Il concerne tous les salariés visés par une procédure de licenciement économique qui totalisent au moins 4 mois d'affiliation à l'assurance chômage sur les 28 derniers mois pour les personnes de moins de 50 ans, ou 36 derniers mois pour les personnes de plus de 50 ans. Le CSP concerne les entreprises de moins de 1000 salariés et les entreprises en redressement ou en liquidation judiciaire (quel que soit le nombre de salariés) qui ont engagé une procédure de licenciement économique. Le bénéficiaire du CSP perçoit une allocation de sécurisation professionnelle (ASP). Son montant est fixé à 80% du salaire journalier de référence. Il ne peut être inférieur au montant que le salarié aurait perçu si l'ARE lui avait été versée durant cette période. Ce dispositif prend la suite du dispositif du CTP et de celui de la CRP.

#### Un nouveau dispositif du contrat de Sécurisation Professionnelle s'applique dorénavant aux procédures de licenciement économiques engagées à partir du 1er février 2015.

Son montant est fixé à 75% du salaire journalier de référence. Il ne peut être inférieur au montant que le salarié aurait perçu si l'ARE lui avait été versée durant cette période.

#### Situation à l'issue des dispositifs

Catégorie A : Demandeur d'emploi sans activité réduite  
 Catégorie B et C : Demandeur d'emploi avec activité réduite  
 Catégorie D : Demandeur d'emploi en formation  
 Catégorie E : Demandeur d'emploi en emploi (contrat aidé, créateur d'entreprise)  
 Sortie du dispositif : Demandeur d'emploi non inscrit

DEFM : Demande d'Emploi Fin de Mois

Obligation d'Emploi : Demandeur d'emploi bénéficiant de l'obligation d'emploi instituée par l'article L.323-1 du Code du travail : les travailleurs reconnus handicapés par la CDAPH, les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles, les titulaires d'une pension d'invalidité, etc.

Directeurs de la publication :  
**Alain MAUNY – Laurence ROSSI**

Directeur de la rédaction :  
**Josette BARREAUD**

Conception et réalisation :  
**Service SEE – Catherine DORNIC - Brigitte VIGOUROUX**

Contact : [statsPDL@pole-emploi.fr](mailto:statsPDL@pole-emploi.fr)

Pôle emploi Pays de la Loire  
 1 rue de la Cale Crucy - CS 67910  
 44179 NANTES Cedex 4

[www.pole-emploi.org](http://www.pole-emploi.org)  
[www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr](http://www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr)

